



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2010-01-10

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 janvier 2010

PRESIDENT : Monsieur François de Mazières

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Jacques LASSERRE M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE , M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE Mme Martine ARNAL, Olivier COLLO, M Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean Roch GAILLET, M Jean-Luc PESSEY , Mme Dominique CONORT, M. Pierre-Yves STUCKI M. Kamel EL FEDIL, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Edmond GRONDIN (pouvoir de M. Bernard DEBAIN), Mme Dana SOLECKI, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER. M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME Mme Pascale ROCHERON, M. Michaël THOMAS.

Absents excusés :

M. Bernard DEBAIN pouvoir à M. Edmond GRONDIN
M. Philippe NOYER pouvoir à M. Alain-Michel LAMBERT

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 18 janvier 2010
Date d'affichage de la convocation : 19 janvier 2010
Nombre de conseillers en exercice : 63
Nombre de membres présents : 61

N° de l'ordre du jour :

2010.01.10 : Election des représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART) et de l'Agence d'Urbanisme et de Développement durable

- M. le Président, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART)



Le Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) a pour but d'assurer les échanges d'informations entre les élus responsables de transports collectifs, d'ouvrir le dialogue avec toutes les parties prenantes des transports collectifs en France et d'être l'interprète des autorités organisatrices de transport auprès de l'Etat, notamment pour ce qui concerne les relations avec l'administration.

Versailles Grand Parc a la possibilité de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de l'assemblée générale de cette association.

Se portent candidats :

En tant que titulaire : M. Thierry VOITELLIER

En tant que suppléant : M. Bernard DEBAIN

Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de l'Agence d'Urbanisme et de Développement durable

L'Agence d'Urbanisme et de Développement durable sur le territoire de Massy / Palaiseau / Saclay / Versailles / Saint-Quentin-en-Yvelines est un lieu de coordination entre les collectivités locales, leurs groupements et entre ceux-ci et l'Etat.

A ce jour, trois enjeux majeurs sont identifiés :

- faciliter la coordination des politiques de déplacement à l'échelle du territoire, des projets d'infrastructures et des lignes interurbaines, les questions de mobilité devant constituer le cœur du premier programme d'étude ;
- coordonner la réponse des territoires au volet Grand Projet 3 (GP3) du contrat de projet Etat Région (CPER 2007-2013) ;
- constituer un observatoire du territoire en étroite collaboration avec les services existants des EPCI, la Fondation de coopération scientifique, le futur Etablissement public de l'OIN et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France (IAU-IDF).

Il convient de désigner les représentants de la communauté d'agglomération et leurs suppléants au Conseil d'administration de l'Association.

Le nombre de représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est fixé à trois titulaires et trois suppléants.

Se portent candidats :

En tant que délégués titulaires:

M. François de MAZIERES

M. Hervé HOCQUARD

M. Gilles PANCHER

En tant que délégués suppléants:

M. Bernard DEBAIN

M. Jacques BELLIER

M. Jean-Marc LE RUDULIER

En application des articles L.5211-1 et L2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le conseil communautaire :

- 1) A l'issue du vote au scrutin public, désigne **M. Thierry VOITELLIER** comme représentant titulaire et **M. Bernard DEBAIN** en tant que représentant suppléant de la communauté d'agglomération à l'assemblée générale du Groupement des Autorités Responsables de Transport ;
- 2) A l'issue du vote au scrutin public, désigne **M. François de MAZIERES., M. Hervé HOCQUARD, M. Gilles PANCHER** comme représentants titulaires et **M. Bernard DEBAIN, M. Jacques BELLIER, M. Jean-Marc LE RUDULIER** comme représentants suppléants de Versailles Grand Parc à l'agence d'urbanisme

*et de développement sur le territoire de Massy / Palaiseau / Saclay / Versailles /
Saint-Quentin-en-Yvelines.*


Monsieur le président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 63

Suffrages exprimés : 63 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président


François de MAZIERES
Maire de Versailles

